

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2022-2023

ÉCOLE : École élémentaire Franco-Niagara
DATE DU PROCHAIN SONDAGE : mai 2023

EN DATE DU : 2022-11-25
DATE DE RÉVISION : Novembre 2023

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève :

Nom de la direction de l'école : Martin Boudreault, Thomas Craig

Membre du personnel enseignant : Judy Champagne,

Membre du personnel non-enseignant : Brittney Bradt

Nom du parent, tuteur ou tutrice : Crystal Coons

Nom du conseiller pédagogique de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : **Meriem Abou-Saoud**

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : Marianne Wiley

1. Énoncés de politiques :

L'intimidation :

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire.

2. Définition de l'intimidation :

Selon la [Loi sur l'éducation](#), « intimidation » s'entend d'un comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois,

a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

- (i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,
- (ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école,

b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers.

On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition d'« intimidation », le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

Cyberintimidation

On entend en outre par intimidation, pour l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

- a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne;
- b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet;
- c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents, tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2023, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2023, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école par les cercles proactifs afin de développer les compétences pour les relations saines.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
----------------------	--------------------------------	------------------------	------------

<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance « Lion du mois » pour un élève qui a contribué positivement au climat scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir les valeurs de l'école : Fierté, Engagement, Succès -Fierté parmi les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> -Les enseignants -Direction 	<ul style="list-style-type: none"> - À chaque mois
<ul style="list-style-type: none"> Activités scolaires à l'école (journée Terry Fox, journées des franco-ontariens, journée du Chandail orange, journée du chandail mauve, activités en lien avec le mois de l'histoire des Noirs, activités Viarose, journée de sensibilisation à l'autisme, mois national de l'histoire autochtone, sautons en cœur et différents clubs à l'école). 	<ul style="list-style-type: none"> -Développer les habiletés variées, l'estime de soi et l'engagement de tous les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> -Membres du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Tout au long de l'année
<ul style="list-style-type: none"> Comité de valorisation des élèves avec remise de reconnaissance des efforts mensuellement sur les habiletés sociales et académiques. 	<ul style="list-style-type: none"> -Développer les habiletés sociales chez les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> -Membres du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> -À chaque mois
<ul style="list-style-type: none"> Construire les bases de l'approche réparatrice par l'emploi des cercles de communication en salle de classe. 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un cercle par mois 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant titulaire 	<ul style="list-style-type: none"> Mensuel
<ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion des règles de vie de la classe et de l'école (les déplacements, les transitions) 	<ul style="list-style-type: none"> Modélisation des comportements attendus, enseignement explicite, accompagnement et intervention de l'équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> -Tout au long de l'année
<ul style="list-style-type: none"> Harmoniser l'emploi des cercles proactifs au sein de l'école. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cercles proactifs en lien avec les habiletés d'apprentissage et habitudes de travail (HAHT) : 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les classes suivent le calendrier des cercles. 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignant titulaire 	<ul style="list-style-type: none"> Mensuel

<ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation du français oral - novembre; ○ Fiabilité décembre; ○ Sens de l'organisation - janvier; ○ Autonomie - février; ○ Esprit de collaboration - mars; ○ Sens de l'initiative - avril; ○ Autorégulation - mai. ➤ Cercles proactifs harmonisés avec les valeurs de l'école : <ul style="list-style-type: none"> ○ Respect; ○ Empathie; ○ Sécurité; ○ Politesse; ○ Intégrité; ○ Responsabilité; ○ Engagement. ➤ Cercles proactifs en lien avec l'apprentissage : <ul style="list-style-type: none"> ○ Français; ○ Mathématiques; ○ Études sociales; ○ Etc. 			
<p>Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2023, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école en utilisant les cercles réactifs pour la gestion des conflits.</p>			
<p>Stratégies/Activités</p>	<p>Indicateurs/Résultats attendus</p>	<p>Personnes responsables</p>	<p>Échéancier</p>

Rencontres et interventions préventives régulières auprès des élèves ayant des besoins particuliers de la part de l'équipe des services à l'élève : éducatrice, travailleuse sociale, aide enseignante, enseignante ressource et direction.	-Les élèves vivent du succès académique -Moins d'absences	éducatrice, travailleuse sociale, aide enseignante, enseignante ressource et direction.	Tout au long de l'année
Mise en place de stratégies de différenciation pédagogique afin de mieux répondre aux difficultés et aux défis des élèves afin d'assurer une bonne estime de soi.	-Tous les élèves vivent du succès académique -Moins de comportements en salle de classe	Enseignants titulaires Enseignants ressources	Tout au long de l'année
Analyse de données basées sur les observations, les interventions disciplinaires et les sondages.	-Cibler des besoins spécifiques afin de répondre les besoins de l'école	-Directions	-Début de chaque semestre

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2023, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2023, chaque classe s'engagera dans des activités de prévention de l'intimidation.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
----------------------	--------------------------------	------------------------	------------

<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de ressources ou de programmes visant la prévention de l'intimidation aux membres du personnel. • Présentation de la ressource Enfants Avertis pour visionner la capsule ➤ https://bit.ly/39AXOJD • Interventions spécifiques en salle de classe 	<p>Tout le personnel a vu la présentation Enfants Avertis lors de la journée pédagogique</p>	<p>Direction</p> <p>Membres du personnel</p>	<p>Tout au long de l'année</p>
<p>Zones de régulation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Uniformiser au sein de l'école le programme (utilisation des couleurs) - Suivi des formations pour chaque classe titulaire 	<ul style="list-style-type: none"> -Travailleuse sociale -Membres du personnel -Collaboration avec les intervenants de l'Équilibre 	<p>Tout au long de l'année</p>
<p>Favoriser et maintenir une relation de collaboration et communication entre tous les intervenants : parents, membres du personnel et direction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Un sentiment de collaboration parmi les membres de la communauté -Interventions cohésives auprès des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> -Parents -Membres du personnel -Direction 	<p>Tout au long de l'année</p>
<p>Continuer le système de renforcement positif à l'échelle de l'école par l'entremise de la plateforme ClassDojo</p>	<p>Monitoring des statistiques au niveau de renforcement positif au sein de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Enseignants -Personnel de soutien -Direction 	<p>Tout au long de l'année</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement de leçons sur la prévention de l'intimidation, la sécurité personnelle, l'autoprotection et la gestion des 	<p>Une leçon par semaine est donnée à tous les élèves de l'école</p>	<p>Enseignant d'éducation physique ou enseignant titulaire ou autres membres du personnel enseignant</p>	<p>Septembre à juin</p>

émotions avec le programme – Enfants Avertis			
<p>Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation aux élèves de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation aux élèves de l'école pour expliquer la politique de l'école en matière d'intimidation lors d'un rassemblement pour : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Expliquer l'intimidation; ➤ Expliquer la différence entre l'intimidation et un conflit/chicane; ➤ Expliquer les différentes formes d'intimidation; ➤ Expliquer le rôle des élèves dans des situations d'intimidation. Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité; ➤ Expliquer que faire si l'élève voit ou vit des situations d'intimidation; ➤ Expliquer comment signaler les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire ou à un adulte de confiance (expliquer la fiche de 	<p>Tous les élèves visionnent le PowerPoint sur la prévention de l'intimidation</p>	<p>Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance de l'école</p>	<p>21 novembre à la fin du mois de janvier</p>

<p>signalisation ou le Forms de l'école pour signaler les cas d'intimidation ou de violence);</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire la promotion des organismes externes pour venir en aide aux élèves; ➤ Expliquer les initiatives de l'école pour prévenir l'intimidation à l'école cette année. <p>Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation au personnel de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel sur les incidents violents lors de la journée pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Revue du guide Violence au travail dans les conseils scolaires : un guide de la loi; ➤ Revue de la politique 4,32 du Conseil sur la violence au travail se trouve ici et la directive administrative 4,32 ici. • Rencontre de planification du PPIMI avec les membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance de l'école. 	<p>Tout le personnel est formé sur les incidents violents</p> <p>0,5 journée pour une rencontre d'équipe pour la rédaction du PPIMI de l'école</p> <p>Le plan de prévention validé et prêt à être publié</p>	<p>Direction</p> <p>Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance de l'école</p> <p>La direction</p> <p>La direction</p> <p>La direction</p>	<p>24 octobre</p> <p>Octobre - novembre</p> <p>25 novembre</p> <p>1 décembre</p> <p>1 décembre</p>
---	--	---	--

<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan de prévention à l'ensemble du personnel de l'école et mise à jour lors de la journée pédagogique du mois de novembre et revue de la NPP 144. • Affichage du PPIMI dans le salon du personnel de l'école ou le partager dans le TEAMS/OneNote/SharePoint de l'école pour qu'il soit accessible par les membres du personnel de l'école. 	<p>Le plan est affiché sur le site de l'école</p>	<p>La direction</p> <p>La direction</p> <p>La direction</p>	<p>décembre</p> <p>12 décembre</p> <p>1 novembre</p>
<p>Communication à l'intention des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan de prévention lors de la rencontre avec le conseil d'école. • Affichage du plan de prévention à l'intimidation sur le site web de l'école. • Envoie d'un bulletin d'information à la maison des actions entreprises pour contrer l'intimidation à l'école par courriel ou par les réseaux sociaux de l'école. 	<p>Bulletin envoyé aux parents, tuteurs, tutrices</p>		

<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des ressources disponibles pour appuyer les parents en cas d'intimidation (voir la section rôle des parents, tuteurs, tutrices pour les ressources disponibles). • Ateliers en ligne à l'intention des parents sur l'intimidation offerts par les écoles sécuritaires et bienveillantes. • Brave Éducation Les parents et les tuteurs apprendront les différences entre les comportements d'intimidation et les conflits quotidiens en évaluant une étude de cas animée. Ils apprendront des stratégies de prévention pour réduire les risques d'intimidation et comment intervenir si cela se produit. • Café-connect :Présentation des pratiques réparatrices aux parents de la maternelle à la 8^e année. 			<p>22 novembre : Mat à la 6^e année</p> <p>23 novembre : 7^e à la 12^e année À 19h00</p> <p>Mat-8^e à 19h En ligne</p>
<p>Développer les compétences pour les relations saines Le développement des compétences relationnelles fait partie du processus universel de l'apprentissage socio émotionnel (ASÉ).</p>			

- **Privilégier des activités qui favorisent le développement des relations saines, du bien-être, de la santé mentale, des émotions, des habiletés socio émotionnelles, de la résolution de conflits, de l'empathie, de l'entraide, des valeurs communes et des attitudes coopératives à la planification de l'enseignement :**
 - Déterminer les ressources disponibles portant sur les thèmes des émotions, des relations saines, les menaces, les conflits, la violence physique, l'intimidation verbale, physique et électronique qui se rapportent aux cours enseignés;
 - Déterminer les ressources de la bibliothèque portant sur les thèmes des émotions, des relations saines, de l'empathie, de l'entraide, des valeurs communes et des attitudes coopératives, ainsi que les ressources portant sur l'intimidation;
 - Planifier des leçons en lien avec les thèmes des émotions, des relations saines, les conflits, la violence physique et les différentes formes d'intimidation en salle de classe;
 - Création d'un coin calme en salle de classe ou dans l'école afin de favoriser l'autorégulation;
 - Enseignement et modélisation explicite des outils, fiches et techniques favorisant l'autorégulation;
 - Enseigner, modéliser et encourager l'emploi des pratiques réparatrices en salle de classe et à la récréation;
 - Enseigner, modéliser et encourager l'emploi des cercles de communication proactifs, des cercles de la parole et des cercles éducatifs;
 - Enseigner, modéliser et encourager la pratique des cercles excentriques en salle de classe pour la résolution de problèmes, la recherche de solution communautaire;
 - Enseigner, modéliser et encourager l'emploi de la méthode du « chemin de la paix » pour la résolution de conflits autonomes et ponctuels en salle de classe et dans la cour d'école;
 - Intégrer les concepts liés à la pleine conscience en salle de classe;
 - Intégrer en salle de classe des occasions pour jouer à des jeux relationnels (p. ex., le vendredi après-midi);
 - Faire l'achat de jeux relationnels;
 - Faire l'achat de ressources et de livres.

Participer à des initiatives portant sur :

- **L'équité et l'inclusion :**
 - Participation aux journées thématiques du Conseil.
 - Intégrer des perspectives et des activités culturelles significatives de la communauté LGBTQ2+ dans la planification de l'enseignement :
 - Mettre sur pied un club scolaire faisant la promotion de l'inclusion, de la sécurité et du respect;

- Mettre sur pied une alliance AGH – AGIS – Club de justice sociale; (ressource disponible sur le TEAMS des alliances du Conseil réservé pour le personnel des écoles du Csviamonde);
- Déterminer les ressources disponibles en salle de classe ou disponibles à la bibliothèque de l'école portant sur l'équité et l'inclusion;
- Participation à la FESFO – Colloque LGBTQ+ (pour les élèves de la 9-12e année) échange sur les enjeux de la communauté LGBTQ+ touchant la thématique de l'intersectionnalité (hiver ou printemps 2023);
- Participation à la journée ViaRose du Conseil.

- Intégrer des perspectives et des activités culturelles significatives des Premières Nations dans la planification de l'enseignement :
 - Lecture des traités à chaque lundi à la radio scolaire le matin;
 - Participation à la Semaine de reconnaissance des traités - première semaine du mois de novembre;
 - Prendre connaissance du Guide à l'intention des enseignantes et des enseignants : L'intégration des perspectives autochtones (Premières Nations, Métis et Inuit) dans l'enseignement situé dans le EAV;
 - Intégrer des livres des Premières Nations, métis et inuits au curriculum enseigner en salle de classe. Voir listes possibles sur le Teams : Je fais ma part;
 - Prendre part aux activités suggérées dans le calendrier mensuel des Perspectives autochtones, Environnement et Construction identitaire (PEC);
 - Participer aux activités pour souligner le mois de l'histoire des peuples autochtones et la Journée nationale des Autochtones (le 21 juin);
 - Former un membre du personnel comme conseiller culturel pour les questions des Premières Nations, Métis et Inuit dans l'école (maintenir le réseau vivant grâce à des formations, rencontre d'échange avec les CP et partenaires autochtones);
 - Faire un rappel pour l'auto-identification volontaire et confidentielle des Premières Nations, Métis, Inuits lors de l'inscription initiale ou à tout autre moment pendant l'année.

- Intégrer les principes de la pédagogie sensible à la culture, des perspectives et des activités culturelles significatives dans la planification de l'enseignement :
 - Mettre en place des initiatives pour appuyer une pédagogie sensible à la culture;
 - Encourager la réflexion, les questions;
 - Introduire le terme enseignement culturellement pertinent pour décrire l'enseignement qui intègre les connaissances de l'élève et ses expériences au foyer et dans la communauté dans le curriculum, de même que dans l'enseignement et les expériences d'apprentissage en classe;

- Intégrer les trois principes essentiels (avoir des attentes élevées envers tous les élèves, aider les élèves à développer leur compétence culturelle et guider les élèves dans le développement d'une sensibilité culturelle);
- Encourager les élèves à orienter leur apprentissage en intégrant leur identité et leurs connaissances préalables à leurs expériences au foyer et dans la communauté;
- Initier une démarche de construction identitaire chez les élèves;
- Veiller à développer les perspectives socioculturelles des élèves;
- Planification de l'intégration des référents culturels dans l'enseignement;
- Varier les ressources et le matériel pédagogique pour que le milieu d'apprentissage reflète et soient accessibles à l'ensemble des apprenants;
- Choisir des ressources, du matériel et des livres qui présentent à la fois des perspectives locales et globales;
- Exploitez une variété de ressources en littérature, en arts, etc. qui incorporent les cultures des élèves;
- Faire la promotion d'un leadership culturel partagé;
- Célébration de la communauté scolaire (p. ex., journée multiculturelle).

- **Engagement et leadership des élèves :**

- Privilégier des activités qui favorisent le développement du leadership chez les élèves :
 - Assurer la mise en œuvre du conseil d'élève;
 - Participation à l'initiative *La voix des élèves*;
 - Participation à la journée : Invitons nos jeunes au travail (élèves de 9^e année);
 - Participation aux activités animées par l'équipe de l'animation culturelle.
- Organiser des journées décloisonnées au niveau de l'école pour des occasions comme :
 - Halloween;
 - Fêtes;
 - Saint-Valentin;
 - Carnaval;
 - Semaine de l'éducation;
 - Semaine de la francophonie;
 - Fête champêtre.

- Assurer la mise en œuvre de clubs et/ou d'alliance d'écoles :
 - Club de soccer;
 - Club de la réussite;
 - Club robotique;
 - Brigadier scolaire;
 - Club de la santé;
 - Comité école saine;
 - Comité éco-école;
 - Comité social;
 - Club de lecture;
 - Club de maths;
 - Alliance LGBTQ2+.

- Participation aux activités offertes par des organismes externes p. ex. :
 - [Congrès provincial du réseau jeunesse de la FESFO](#);
 - Camps de leadership 21;
 - Monte le son.

Priorité 2 de l'école : L'école s'engage à participer aux activités de la semaine de la prévention de l'intimidation du 21 au 25 novembre 2022.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Participation aux activités de la semaine de la prévention de l'intimidation du 21 au 25 novembre 2022.	Tous les élèves de l'école participent au moins à une activité parmi celles proposées dans le livret.	Enseignants titulaires	Novembre
Suivi des élèves à risque aux 6 semaines, tant du point de vue académique que socioémotionnel	<ul style="list-style-type: none"> -Un soutien pour les élèves ayant des besoins particuliers et les élèves à risque -Reconnaitre auprès des élèves des changements 	Équipe-école	Tout au long de l'année

	inquiétants (humeur ou comportements)		
Discussions, au besoin, lors des réunions du personnel et des rencontres du Conseil d'école pour revoir les besoins et les stratégies à mettre en place.	-Reconnaitre auprès des élèves des changements inquiétants (humeur ou comportements)	éducatrice, travailleuse sociale, aide enseignante, enseignante ressource et direction.	Tout au long de l'année
Formations offertes aux membres du personnel selon l'offre du Conseil scolaire : Intervention non-violente en situation de crise, ASSIST, Résilience, Trauma, formation des zones de régulation, etc.	-Éduquer les membres du personnel des signes à reconnaître et les interventions appropriées	Éducatrice Aide enseignants Direction	Tout au long de l'année
Participation au concours ARTMONIE Sélectionner l'activité selon le cycle dans le guide des activités préalables : ➤ Présentation des œuvres à l'ensemble de l'école; ➤ Sélection d'une œuvre par cycle.	Au moins une œuvre par cycle est soumise , selon les critères établis par le concours.	Enseignants titulaires Enseignants titulaires Vote par les membres du personnel La direction/enseignants titulaires	29 novembre 28 novembre 29 novembre

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable.

L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2023, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2023, tous les membres du personnel de l'école connaîtront les programmes et le soutien disponibles pour les élèves qui ont subi des actes d'intimidation, pour les témoins des actes d'intimidation et pour les élèves qui ont commis les actes d'intimidation.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Mettre en place un système de détection des actes d'intimidation (témoin, acteur ou victime) D'ici le début du mois de janvier	Forms, boîte de billets papier	La direction qui fera les suivis et les membres du personnel	Tout au long de l'année
<p>Les programmes de soutien sont disponibles compte tenu de la situation et du besoin.</p> <p>➤ Soutien aux élèves qui ont subi des actes d'intimidation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève; - Offrir des sessions d'éducation sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être en salle de classe; - Faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne puisse pas se reproduire; - Offrir l'aide ou l'intervention des travailleurs sociaux disponibles; - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif; 	Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels	Équipe-école	Au besoin

<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire); - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des conférences réparatrices; - Offrir des sessions de modélisation des comportements pour savoir comment réagir aux gestes d'intimidation; - Créer un environnement sécuritaire pour l'élève; - Créer un plan de sécurité de l'élève; - Appel à la police. - Référer l'élève vers des organismes comme : <ul style="list-style-type: none"> - Jeunesse, j'écoute; - Tel-jeunes; - LGBTQ Youth LINE; - Black Youth Helpline; - +FORT -application mobile qui offre un soutien aux jeunes victimes d'intimidation; - Ligne d'écoute d'espoir des Premières Nations et des Inuits (24 heures). 			
<p>➤ Soutien aux élèves qui ont été témoins des actes d'intimidation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève; - Offrir l'appui des travailleurs sociaux; 	<p>Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels</p>	<p>Équipe-école</p>	<p>Au besoin</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif; - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire); - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des conférences réparatrices; - Offrir une session de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation; - Créer un environnement sécuritaire pour les élèves; - Créer un plan de sécurité de l'élève, si nécessaire. 			
<p>La définition de l'intimidation est revue en début de chaque semestre dans chacune des salles de classe et des activités de conscientisation sont faites avec les élèves.</p>	<p>-Un rappel des rôles et responsabilités</p>	<p>Éducatrice Direction adjointe</p>	<p>Tout au long de l'année</p>
<p>Semaine de prévention de la violence et de l'intimidation en novembre (21 novembre 2022)</p>	<p>-Activité pour sensibiliser les élèves de leurs rôles et responsabilités ainsi que leurs droits en lien avec l'intimidation</p>	<p>Directions Comité anti-intimidation Membres du personnel</p>	<p>Tout au long de l'année</p>
<p>Revoir les matrices de comportements</p>	<p>HAHT Attentes claires pour tous</p>	<p>Enseignants ressources Enseignants Aide-enseignants Éducatrices</p>	<p>Tout au long de l'année</p>
<p>Garder un registre électronique des incidents d'intimidation (registre sur le OneNote)</p>	<p>-Permettre de voir une augmentation ou diminution des incidents</p>	<p>Équipe-école</p>	<p>Tout au long de l'année</p>

Communiquer avec les parents, tuteurs ou tutrices, s'il y a lieu	-Collaboration avec les parents	Direction Enseignants Parents	Tout au long de l'année
Enseigner au besoin des stratégies pour gérer le cas d'intimidation ainsi que les habiletés de communication et de résolution de conflit (pratiques réparatrices, cercles)	-Les élèves utilisent des stratégies appropriées et développent des habiletés pour mieux gérer les conflits -Diminution de conflits	Enseignants ressources Enseignants Aide-enseignants Éducatrices	Tout au long de l'année
Offrir des outils sur la prévention de l'intimidation aux parents, tuteurs ou tutrices, aux élèves et aux membres du personnel enseignant	Une harmonisation et une collaboration parmi les membres de la communauté	Direction	Tout au long de l'année
Code de conduite de l'école remis et expliqué à tous les élèves et envoyé numériquement à chaque parent. Remise de la signature de l'enfant et du parent	-Attentes claires des comportements	Direction	Début de l'année
Présenter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation et l'afficher dans le salon du personnel et sur Teams ou OneNote	-Attentes claires des comportements	Direction	Le 26 novembre

Priorité 2 de l'école :D'ici juin 2023, les membres du personnel de l'école modéliseront les comportements attendus auprès de tous les élèves afin de développer une stratégie globale d'attentes concernant le comportement approprié des élèves.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Développer et faire la promotion de l'apprentissage de comportements attendus par l'appui au comportement positif : <ul style="list-style-type: none"> Faire la promotion du code vie de l'école; 	-Annonces à la radio scolaire, création d'affiche ou projection sur le téléviseur de	-Membres de l'équipe pour la sécurité et la	Septembre à juin

<ul style="list-style-type: none"> • Faire la promotion du code de vie de la classe; • Faire la promotion des matrices comportementales de façon systémique à l'échelle de l'école; • Faire la promotion des preuves de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école. 	<p>l'école. 1 attente par semaine.</p> <p>-Référentiel/affiche en salle de classe sur le code de vie ou les règles de la classe.</p> <p>-Présentation d'une matrice par mois.</p>	<p>bienveillance de l'école + animateur culturel</p> <p>-Enseignants titulaires</p> <p>-Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l'école</p>	<p>Septembre 2021</p> <p>Septembre à juin</p>
<p>Établir et adopter le système de renforcement positif à l'échelle de l'école:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélection du système de renforcement positif; • Présentation du système aux élèves; • Utilisation systémique à l'école du système par tous les membres de l'école. 	<p>-Renforcement des comportements attendus par le biais de ClassDojo.</p>	<p>Le personnel de l'école</p>	<p>Septembre à juin</p>

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel prend au sérieux toutes les allégations d'intimidation, y compris de cyberintimidation, et agit rapidement, avec tact et sollicitude, dans son suivi auprès des élèves qui divulguent ou signalent des incidents ayant rapport à des actes d'intimidation. Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel qui travaille directement avec les élèves (administratrices et administrateurs, enseignantes et enseignants et autres membres du personnel scolaire) réagit à tout comportement d'élève susceptible de nuire au climat scolaire dans les situations où elle ou il juge qu'il est sécuritaire de le faire. Le comportement visé désigne tout comportement inapproprié et irrespectueux observé à n'importe quel moment à l'école et à l'occasion de tout événement lié à la vie scolaire, y compris dans les environnements d'apprentissage virtuels. ([NPP144](#))

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation

Pour dénoncer des actes d'intimidation, l'élève est encouragé à :

- mat à la 6e : Aller voir un adulte de confiance.
- 3 e à la 6e année : Dénoncer les actes d'intimidation dans le Forms et les billets de dénonciation (à tous les vendredis).

Les adultes doivent :

- Aviser la direction de l'école. Faire rapport à la direction s'il apprend qu'un élève peut s'être livré à une activité pouvant mener à une suspension ou à un renvoi de l'école. Signaler les actes ou les comportements à la direction de l'école dès qu'il est raisonnablement possible de le faire.
- Remplir le formulaire : Rapport d'incident en lien à la sécurité dans les écoles – sur le OneNote, espace de collaboration : registre des incidents.
- Remplir le formulaire en ligne : Déclaration d'incident du conseil

Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l'école)

Les élèves de la 3^e à la 6^e année peuvent dénoncer les actes d'intimidation en remplissant le Forms en classe à tous les vendredis.

Une première lecture des commentaires sera faite par l'enseignant et il partagera les situations à la direction.

La direction assurera le suivi pour les situations plus problématiques.

